



Constatation de la rupture du contrat d'apprentissage

Enregistré le : Sous le N° :

➔ L'employeur

Raison sociale de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Numéro SIRET :

Adresse de l'entreprise ou de l'établissement où s'effectue le contrat d'apprentissage :

➔ L'apprenti

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

➔ Le représentant légal (si l'apprenti a moins de 18 ans)

Nom (Père/Mère/Autre représentant légal) : Prénom :

Adresse :

Déclarent qu'il est mis fin au contrat qui a débuté le :

Et qui devait normalement expirer le :

- Pendant la période d'essai (Art. L 117-17 Code du Travail)
- D'un commun accord entre les signataires (Art. L 117-17-Code du Travail)
- Sur décision de l'apprenti en cas d'obtention du diplôme avant le terme prévu du contrat (Art. L 115-2 al. 4 Code du Travail)
- Sur décision du Conseil des Prud'hommes (Art. L 117-17-Code du Travail) pour :
faute grave/manquements répétés de l'une ou l'autre des 2 parties à ses obligations/inaptitude de l'apprenti

Date effective de la rupture :

Fait à : le :

Signature de l'employeur

Signature du représentant légal

Signature de l'apprenti

Ce formulaire doit être rempli en 5 exemplaires (original + 4 copies) :

- L'employeur conservera l'original et adressera :
- Une copie à l'apprenti
- Deux copies à la CCIP 93 (dont une pour la DDTEFP 93)
- Une copie au C.F.A.

Mise à jour : 12/02/2003